

LE RÉVEIL SAINT-PIERRAIS

Journal Républicain

PRIX DE L'ABONNEMENT (*payable d'avance*).
 Pour la Colonie.
 Un an..... 12 fr. 00. — Six mois..... 7 fr. 00
 Union Postale
 Un an..... 15 fr. 00. — Six mois..... 8 fr. 00

FERNAND MAZIER

DIRECTEUR

Quai de la Roncière

Saint-Pierre & Miquelon

PRIX DES ANNONCES.

Une à six lignes..... 3 fr. 00

Chaque ligne au-dessus..... 0 fr. 40

De la Guerre à la Paix

D'ordinaire, les vacances de Pâques commencent chez nous aux Rameaux et se prolongent pendant une quinzaine après la Résurrection. C'est le moment béni où l'on oublie la politique pour se livrer à des occupations plus édifiantes, plus sérieuses ou plus agréables — comme l'on voudra, selon le goût de chacun. Cette année, malheureusement, il n'en a pas été de même, et les journalistes sont sur les dents. On s'agite, on se démène, on crie, on tempête. Ce n'est pas l'heure désirée du chômage; nous sommes condamnés aux travaux forcés.

D'abord, la Chambre des députés a décidé de siéger jusqu'au samedi saint au soir pour continuer le débat sur la séparation des Églises et de l'État. Elle n'a pas voulu partir en congé avant d'avoir voté les premiers articles du projet de loi qui soulevaient le plus d'objections par cela même qu'ils consacraient le principe d'un nouvel état de choses. De fait, on peut dire que la situation s'est profondément modifiée du jour où il s'est trouvé à la Chambre une majorité pour décréter l'abolition du concordat et entrer résolument dans la voie d'une réforme dont on ne peut encore pressentir les conséquences. Et c'est à quoi surtout nos députés tenaient. Ils étaient décidés à faire une manifestation par où s'affirmât leur volonté bien arrêtée d'en finir avec un conflit qui menaçait de s'éterniser. La manifestation a été faite, et la suite des événements nous apprendra ce qu'il en faut penser. Pour l'instant, je ne puis que répéter ici ce que j'ai dit à plusieurs reprises déjà: C'est que la séparation s'opérera sans trop de mal, pourvu qu'elle soit libérale, conçue dans un esprit

d'équité réciproque et entourée de toutes les garanties du côté des Églises comme du côté de l'État.

Mais cette grave question religieuse, soulevée depuis plusieurs mois, a dû céder le pas, pendant quelques jours, dans l'opinion française, devant les tristes événements de Limoges. Au moment où j'écris ces lignes, l'émeute qui a endeuillé une de nos plus belles villes du centre est heureusement terminée. Mais quels souvenirs lamentables ne laisse-t-elle pas dans nos cœurs? A Limoges, la semaine sainte a été une semaine sanglante. Les journaux de Paris vous en donneront les détails. Je ne veux point m'aventurer dans cette chronique, sur un terrain aussi brûlant. Seulement, je ne crois pas outrepasser mes droits d'historien des faits accomplis en faisant appel aux sentiments généreux de l'âme nationale et en maudissant ces querelles intestines, sources de tant de maux souvent irréparables!

J'aime mieux, en finissant, évoquer l'image des belles fêtes qui viennent d'être données à Bordeaux, sous la présidence de M. Loubet. Il y a été prononcé des paroles de paix et de concorde qui ont eu dans le pays le plus heureux retentissement. M. Loubet a tenu le langage d'un véritable homme d'État quand il a dit: « Ne cherchons pas à tout briser, à vouloir trop réformer à la fois. on risque de perdre le bénéfice de ce qui est déjà acquis. » Jamais le président de la république n'avait été mieux inspiré qu'en préconisant « une politique hostile aux agitations stériles, aux déclamations vaines et sans utilité » et en montrant qu'il fallait compter « avec les traditions, les usages et les habitudes de notre pays ».

Ce sont là de belles et sages paroles qui, nous l'espérons, trouveront un écho dans les cœurs patriotes.

Gambetta — que M. Loubet a si dignement célébré à Bordeaux — fut l'apôtre le plus ardent de cette politique d'union nationale. « Nous ne sommes pas une république fermée — disait-il à Lyon, voilà trente ans déjà passés — nous n'exigeons que la loyauté dans le concours et la sincérité dans les actes. » Et vraiment on ne peut demander moins à des Français qui, toujours selon la parole de Gambetta, « veulent élargir les rangs de la démocratie républicaine. »

EUGÈNE GRELÉ
 Docteur ès lettres

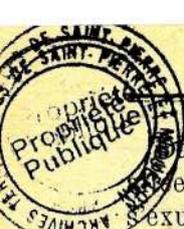
INTOLÉRANCE de nos adversaires

Le premier article de la Vigie, en reprenant naissance sous la direction d'un nouveau directeur, était une sorte d'invocation à la paix, sous le titre **vers la paix** s'inspirant du liturgique *pax vobiscum*.

Personne ne s'est laissé prendre à cet appel à la conciliation qui sonnait faux, car si jamais quelqu'un s'est montré intransigeant dans son existence c'est M. Louis Légasse dont la Vigie s'est fait l'organe.

Il n'y a pas de reproches, il n'y a pas d'avanies qu'il n'ait fait subir à ses adversaires, les gages de la paix chez lui consistent dans une soumission servile à toutes ses volontés, à toutes ses fantaisies.

Comme organe de M. Louis Légasse la Vigie ne s'est-elle pas laissée aller jusqu'à nous reprocher d'exister, nous reprochant de faire du journalisme qui n'était pas notre partie.



Dans son dernier numéro, elle est allée jusqu'à chanter notre requiem en se réjouissant d'un procès qu'un de ses rédacteurs nous fait au nom de qui de droit en nous demandant 5,000 francs de dommages-intérêts pour compte de qui de droit. On y a mis du temps à formuler cette demande de dommages-intérêts depuis le mois de février. Il a fallu qu'apparaisse l'Action Laïque pour que nos adversaires se désistent à agir.

En effet, L'Action laïque est un mauvais coup de barre pour les tendances clérico-socialistes de la Vigie, il va bien falloir qu'elle se démasque et que son inspirateur se démasque, autrement l'Action laïque se chargera d'étaler au grand jour toutes les turpitudes derrière lesquelles on s'abrite.

En attendant, c'est le Réveil que l'on traîne en police correctionnelle pour arracher à des juges une condamnation pécuniaire assez forte pour le mettre dans l'impossibilité de continuer son œuvre de vulgarisation.

Notre adversaire a encore mal pris ses dispositions, les nôtres, dès le début, ont été prises de telle sorte de mettre l'existence du Réveil à l'abri de toute velléité de le supprimer d'où qu'elle vienne.

Quoi qu'en pense le directeur de la Vigie, il y a longtemps que nous faisons du journalisme même dans les grands journaux de Paris, pour savoir nous tirer d'affaire.

Les difficultés ne nous arrêtent guère, elles ont un avantage d'exciter notre activité, de mettre à contribution notre expérience et de n'avoir rien à envier dans la pratique aux fanfaronnades de la jeunesse, qui se paie d'illusions et souffre de déceptions.

Une Citation Tronquée

Dans son dernier numéro, la Vigie nous servait en premier article une citation de Larousse pour nous définir avec autorité ce que l'on doit entendre par cléricalisme.

Il n'y a qu'un malheur, c'est que cette citation, qui sert de préambule à l'article de fond, ait été tronquée dans ce qu'elle nous paraît avoir de plus intéressant quand on veut être précis et impartial.

Pour renseigner nos lecteurs réciproques, il y a donc lieu de **détronquer** la définition de cléricalisme de Larousse donnée par la Vigie en la complétant de ces deux périphrases que notre confrère de la Vigie a certainement oubliées dans son encrier :

Le cléricalisme, dit Larousse, est l'ensemble des opinions favorables... **à l'immixtion du clergé dans les affaires publiques et privées;**

Enfin d'une façon générale, c'est aussi l'ensemble des opinions favorables à l'influence du clergé.

Nous comprenons que l'auteur de l'article « cléricalisme de la Vigie » ait omis cette fin de définition qui vient à l'encontre de la thèse qu'il a soutenue.

Mais il y avait un moyen bien simple de n'induire personne en erreur, c'était de ne point faire appel à l'autorité de Larousse pour nous en imposer.

Le citer en entier, c'eût été donner une définition nette et précise que l'on qualifie de cléricalisme les actes et les paroles de ceux qui sont favorables à l'immixtion du clergé dans les affaires publiques et privées et à son influence.

Nous voilà donc bien clairement renseignés sur ce que l'on dénomme le cléricalisme, qu'il ne faut pas confondre avec la religion. Nous laissons à chacun d'être, ou de ne pas être religieux : c'est là une affaire d'appréciation qui constitue ce que l'on appelle la liberté de conscience, qui, elle, se définit : absence de toute contrainte à l'égard des croyances et des pratiques religieuses.

Nous sommes donc d'accord avec la définition que Larousse donne du cléricalisme et par ce fait nous sommes des anti-cléricaux parce que nous n'admettons ni cette immixtion, ni cette influence du clergé dans les affaires publiques et privées. Dans son église, pour les exercices cultuels tant que l'on voudra, mais là doit se borner son influence qui s'exerce dans sa sphère d'action religieuse.

Ce n'est pas précisément ce qui s'est passé aux dernières élections, où le clergé est entré en lutte ouverte avec une partie de la population qu'il a incriminée pour maintenir cette influence et donner satisfaction, par un prétexte religieux, à la domination d'une famille qui constitue à elle seule le noyau du cléricalisme par les attaches les plus étroites d'intérêts et de famille avec le chef de notre clergé.

C'est bien là ce qui s'appelle faire du

cléricalisme, puisque l'on a tout sacrifié pour maintenir cette influence du clergé et que l'on a admis son immixtion insolite dans les affaires publiques.

A quoi voulait-on arriver et à quoi est-on arrivé? A ce que l'abbé Légasse soit maître de faire son église comme il le voudrait, sans considération pour les pouvoirs publics, c'est bien être favorable à l'influence du clergé d'une manière très catégorique. N'est-ce pas encore faire acte de cléricalisme que de soustraire l'abbé Légasse à l'obligation de rendre des comptes, quand les règlements administratifs obligent tout détenteur de fonds publics à le faire?

Donc, que ce soit pour la liberté de construire l'église ou pour ne pas imposer l'obligation de rendre des comptes, peu importe, il y a eu une grande pression de créée par les intéressés eux-mêmes au maintien de cette immixtion et de cette influence du clergé, qui s'est fait sentir et qui a même été imposée à ceux qui l'ont subie, qui n'ont pu s'y soustraire parce que naïvement ils ont cru que cette influence du prêtre en dehors de son ministère faisait partie de la religion passive.

Quand on prône une élection aux cris de : vive l'église; quand on impose de voter pour l'église comme un acte de religion; quand on organise des neuvaines pour la réussite d'une pareille élection, on ne peut vraisemblablement pas venir nier auprès des gens sensés que ce ne soit là tout ce qu'il y a de plus clérical. Cela a été un mouvement d'ensemble organisé dans un seul but, nous le répétons, de maintenir l'influence dominatrice du clergé dans un acte matériel de confection de travaux et de reddition de compte.

S'il faut des actes plus démonstratifs et plus catégoriques que ceux que nous signalons pour spécifier ce qu'est le cléricalisme dans ses causes et dans ses effets, nous nous demandons où les prendre d'autant plus que les résultats obtenus ont été de faire élire, grâce à cette immixtion et à cette influence cléricales, des candidats qui, par leur impopularité, n'avaient jamais éprouvé que des insuccès toutes les fois qu'ils s'étaient présentés aux élections. Ce que nous disons est si vrai qu'un candidat élu disait à qui voulait l'entendre : on aurait mis des graviers à notre place, ils auraient été élus.



LA CATASTROPHE DE MADRID

Malgré que la Vigie prétende que nous sommes en léthargie et que nous radotons, toutes expressions peu parlementaires quand on se vante d'avoir un programme de paix. Nous le connaissons ce programme de paix, à la condition que nous ayons la soumission servile d'esclaves qui attendent leur bouchée de pain pour vivre. Le voilà ce beau programme démocratique et socialiste, il est beau dans sa mise en pratique.

En attendant des jours meilleurs, nous rendrons compte à nos compatriotes de tout ce qui peut les intéresser. Le journal «L'ACTUALITÉ» du 23 avril dernier reproduit le fac-simile d'une photographie représentant les décombres de la catastrophe de Madrid. A droite, on aperçoit les murs latéraux que des contreforts assez rapprochés ont pu préserver.

Sur la surface plane encombrée de platras et de fer, on aperçoit nombre de travailleurs qui sont en train de faire des recherches et d'essayer de dégager les malheureuses victimes qui sont enfouies sous ces amas de décombres.

Cette reproduction photographique est accompagnée, comme explication, de ces quelques mots qui sont bien significatifs et qui ne seront certes pas du goût de la Vigie, nous le comprenons sans peine.

Nous recevons de Madrid cette photographie qui indique bien dans sa simplicité, ce qu'a pu être cette catastrophe où tant de malheureux travailleurs ont trouvé la mort.

C'est encore le ciment armé qui est en cause; et tant qu'on n'imposera pas des règles formelles à ces fabricants de ciment armé, qui prétendent toujours que rien n'est plus solide, il en sera de même. Ici, c'était la voûte du réservoir des eaux de la Loraya. Elle avait 300 mètres sur 150, et s'effondra au moment même où les ouvriers venaient d'y arriver. Près de 300 furent tués immédiatement, écrasés sous ce réseau de platras et de fil. Vous pouvez voir les sauveteurs s'efforçant, à la pioche, de forer l'armature, sous laquelle gémissaient ceux de ces malheureux qui n'avaient pas été instantanément écrasés ou étouffés.

Le départ de M. Michas

Lundi, à deux heures, M. Michas s'est embarqué accompagné de ses amis personnels, M. et M^{me} Gailhac, M M. Teulon et Lagrosillière.

Il y avait foule, on s'attendait à quelque incident, conséquence forcée des incitations de la Vigie à l'endroit de ce magistrat, comme continuation du programme de paix auquel nous sommes si drolatiquement conviés.

Une fois monté sur le Pro-Patria, M. Michas a été salué d'un seul coup sifflet resté sans écho et lancé par un de ses justiciés récidiviste. Au même moment, deux autres de ses justiciés l'invectivaient par paroles et par gestes menaçants.

Aussitôt une bordée de vive Michas s'est fait entendre acclamant le magistrat partant et a réduit au silence ces quelques manifestants intéressés. Il est admis dans les récriminations que l'on a vingt-quatre heures pour maudire ses juges, mais ces délais étaient périmés depuis longtemps pour se permettre de dire à son juge que la robe de la magistrature a été salie par Michas. Une telle accusation est grave, parce qu'elle incrimine un magistrat à l'occasion de l'exercice de ses fonctions judiciaires.

Donc c'est une manifestation ratée, d'autant plus ratée qu'il n'y a eu que quelques individualités à se mettre en avant, lesquelles étaient trop suspectes pour avoir une valeur quelconque d'impartialité.

Grâce à cette maladresse de quelques manifestants, M. Michas est parti acclamé par une manifestation sympathique, ce qui lui prouvera que, s'il a des adversaires irréductibles, il a des sympathies de beaucoup plus nombreuses et aussi irréductibles par être moins suspectes.

Un fait invraisemblable qui nous a frappé, est que l'on a défendu dans le temps de monter sur le Pro-Patria pour y serrer la main à un ami partant et que cette fois c'était le point de ralliement de quelques individus voulant se payer le luxe d'insulter un homme seul.

Voilà la tolérance du programme de paix auquel on nous convie: la paix, on nous l'offre à la condition de tout voir, de tout entendre, de tout supporter sans même nous permettre de répliquer et de critiquer de tels agissements qui sont ceux non de libéraux mais de despotes, qui veulent tout asservir à leur domination et qui se servent de la religion pour y arriver.

Notre Gouverneur Flamboyant

Il fallait voir la semaine dernière, notre gouverneur véritablement métamorphosé quand il est allé rendre visite aux commandants des navires de guerre français et anglais.

Jamais nous n'avions vu, de nos yeux vu, un gouverneur aussi étincelant, aussi chamarré d'or des pieds à la tête.

Grande tenue des jours de gala, habit à la française avec l'écusson brodé d'or au derrière (un peu audessus des basques) et broderies également sur les devants. Chapeau à gance d'or et à plumes blanches s'il vous plait, un vrai général, chef de corps d'armée. Pantalon à bandes d'or et, bien entendu, l'épée au côté.

Dieu! qu'il était beau et resplendissant, et dire que c'est Saint-Pierre qui a eu l'étrenne de voir s'exhiber ce flamboyant uniforme: c'est à regretter que M. de Konakry nous quitte, car il est décoratif dans son grand uniforme.

Des gens bien informés nous ont assuré que c'était un cadeau, presque une surprise d'un de ses meilleurs amis, car les gouverneurs, sur le tard de leur carrière, ne se payent jamais le luxe d'un uniforme, surtout de la grande tenue.

Avant de partir, M. Cousturier a voulu nous épater tout au moins sous un aspect esthétique, il y a presque réussi.

Un qui, dans la circonstance, aurait dû exhiber sa grande tenue, c'est le lieutenant de port, qui accompagnait le chef de la colonie en petite tenue. On voit que M. Besnier a oublié ses règlements militaires.

LE CHEF DE DIVISION

Le «Chasseloup-Laubat», portant le guidon du chef de la division de Terre-Neuve, a mouillé sur rade mercredi soir.

La semaine dernière, on avait appris le passage aux Açores du «Chasseloup-Laubat» qui a une traversée relativement courte.

Le commandant de Kérilis est à sa deuxième année de commandement de la division de Terre-Neuve, commandement qui se trouve d'autant plus important que c'est cette année que doivent être fixés les chiffres des indemnités dues aux pêcheurs français qui ont subi



un préjudice quelconque par le fait même de la cession du French-Shore.

En maintenant M. le capitaine de vaisseau de Kéris dans son commandement, c'est une garantie de plus pour que les intérêts français soient mieux sauvegardés et défendus avec plus de connaissance.

On dit le commandant de la division de Terre-Neuve très affable et très avenant, nous ne saurions donc trop encourager nos compatriotes à l'aller voir aux fins de lui exposer leurs desiderata et surtout leur droit à une indemnité.

Le nom de Chasseloup-Laubat nous rappelle un ancien ministre de la marine du temps du Second Empire, qui transforma complètement la marine de 1859 à 1867. C'est en mémoire du passage de ce grand homme au ministère de la marine que ce navire de guerre porte son nom.

Dès 1874, Marennes, sa circonscription électorale, a élevé une statue à son ancien député, mort à Versailles à l'âge de 68 ans.

LES BANQUISES

De tous côtés, on apprend que les glaces sous forme de banquises obstruent les bancs et les ports qui se trouvent à l'ouest de Saint-Pierre.

Nombre de goëlettes locales comptent des dix et quinze jours dans les glaces où elles sont restées clavées, ne pouvant faire un mouvement. Certaines d'entre elles n'ont encore pu pénétrer dans Sydney qui, suivant les vents qui régnent, se trouve par moment fermé à la navigation.

A son dernier voyage, le Pro-Patria ne pouvant y pénétrer a dû aller déposer ses passagers à Louisbourg qui a cet avantage de ne jamais être inabordable par les glaces.

De cette intempérie de la saison, beaucoup de goëlettes vont perdre leur première pêche. Il serait à craindre que quelque malheur ne se produise. Dans tous les cas, la saison est très dure et les pauvres marins doivent faire bien péniblement leur métier.

A Saint-Pierre même, toutes les nuits, il gèle et la végétation est encore à donner quelque signe de vie. Au cœur du jour, le soleil a

de la peine à tempérer le froid que l'on ressent soir et matin.

Quand finira donc cet hiver interminable et quand la bienfaisante chaleur viendra-t-elle réchauffer notre sol glacial?

A la dernière heure, par un télégramme privé, on apprend que les goëlettes rentrées à Sydney ont pu se boëtter, mais qu'elles ne peuvent en sortir à cause des glaces.

ANNONCES & AVIS

AVIS

MM. les négociants et fournisseurs sont informés que toutes fournitures ou avances quelconques faites pour le compte du trois-mats « BRETAGNE », de Granville, ou de son équipage, sans bon du soussigné, ne seront pas payées.

Th. CLÉMENT
Consignataire

A VENDRE

Salon. — Piano. — Salle à manger. — Chambre à coucher. — Canapé. — Grands lits de fer. — Lits d'enfants. — Tables. — Chaises. — Stores. — Rideaux. — Cadres. — Poêles de cuisine et d'appartements.

S'adresser à M^{me} HENRY
RUE MAMYNEAU

A LOUER

Deux Cabanes de Pêche

Situées à l'anse à l'Allumette
S'adresser au bureau du Journal

A LOUER Pour la Saint-Jean

UNE MAISON

Située rue Félix
Ayant cave et grenier

Pour traiter s'adresser à M. Jules
MARIE, pâtissier.

A VENDRE

UN TOMBEREAU

EN BON ÉTAT

S'adresser au bureau du Journal

A VENDRE

UN PIANO

Ayant appartenu à M. FICHAS
S'adresser à M. GAILHAC

AVIS

Le soussigné, représentant des Corderies de la Seine, a l'honneur d'informer MM. les armateurs qu'ils trouveront chez lui à de bonnes conditions

Câbles manille et acier; funin manille, goudronné; rides, ralin-gue, coco, lignes de loch, risses de pavillon, chanvre blanc, lignes de pêche, orains, avançons, remorques coco et manille, lignes amarrages acier et funin, taraud pour câbles, étamine, fil à voiles.

E. BENATRE

Le Gérant, Fernand Mazier.
St-Pierre Miquelon. — Imp. du Réveil.